

**2024**  
**2025**

# BEASS

Baccalauréat  
en enseignement  
en adaptation scolaire  
et sociale

---

Université du Québec à Chicoutimi  
Département des sciences de l'éducation  
Bureau de la formation pratique en enseignement • Local H2-1040  
Tél. : 418 545-5011, poste 5413 • Téléc. : 418 545-5399  
Courriel : [stages-uqac@uqac.ca](mailto:stages-uqac@uqac.ca) • Site Internet : [uqac.ca/stages-ens](http://uqac.ca/stages-ens)



## BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

|                      | SIGLE  | DATES ET DEROULEMENT   | CONTENU ET PARTICULARITES   | PARTICIPATION DE L'ENSEIGNANT  |
|----------------------|--|--|---|--|
| <b>HIVER</b>         | 3SAS100<br>(3 crédits)<br>1 <sup>re</sup> année  | 4 jours d'observation (les lundis) :<br>3 et 17 février,<br>10 et 24 mars<br>2025<br><br>20 jours consécutifs :<br>27 mars au 25 avril 2025<br><br>Date d'abandon sans mention d'échec : 14 <sup>e</sup> jours | Développement des compétences professionnelles en contexte de classe ordinaire.<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 jours d'observation ;</li> <li>• 4 semaines consécutives avec prise en charge accompagnée de l'enseignante associée au cours de la dernière semaine.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaire d'introduction au stage dans le cadre du cours 3AIS103.</li> </ul>  |
| <b>HIVER</b>         | 3SAS125<br>(3 crédits)<br>(primaire)<br><br>ou<br><br>3SAS126<br>(3 crédits)<br>(secondaire)<br><br>2 <sup>e</sup> année     | 25 jours consécutifs :<br>20 mars au 25 avril 2025<br><br>Date d'abandon sans mention d'échec : 15 <sup>e</sup> jours.   | Développement des compétences professionnelles en contexte de classe d'adaptation scolaire.<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge graduelle jusqu'à la 4<sup>e</sup> semaine de stage et prise en charge complète lors de la 5<sup>e</sup> semaine.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre d'introduction avec les superviseurs.</li> </ul>  |
| <b>HIVER</b>         | 3SAS225<br>(4 crédits)<br>(primaire)<br><br>ou<br><br>3SAS226<br>(4 crédits)<br><br>(secondaire)<br><br>3 <sup>e</sup> année | 5 jours d'observation (les lundis) :<br>13 et 27 janv. ;<br>3, 17 et 24 fév.<br><br>25 jours consécutifs :<br>20 mars. au 25 avril 2025<br><br>Date d'abandon sans mention d'échec : 18 <sup>e</sup> jours     | Développement des compétences professionnelles en contexte de classe d'adaptation scolaire.<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 jours d'observation-participation au début du trimestre.</li> <li>• 5 semaines intensives de stage (25 jours consécutifs) avec prise en charge graduelle de certaines activités jusqu'à la 2<sup>e</sup> semaine de stage et prise en charge complète lors des trois dernières semaines.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre d'introduction avec les superviseurs.</li> </ul>  |
| <b>AUTOMNE-HIVER</b> | 3AIS317<br>(8 crédits)<br>(primaire)<br><br>ou<br><br>3AIS327<br>(8 crédits)<br>(secondaire)<br><br>4 <sup>e</sup> année     | 15 jours intensifs<br>16 sept. au 7 oct. 2024<br>et<br>45 jours de stage prof :<br>13 fév. au 25 avril 2025<br><br>Date d'abandon sans mention d'échec : 36 <sup>e</sup> jours                                 | Développement des compétences professionnelles en contexte d'enseignement en orthopédagogie.<br><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 jours d'exploration</li> <li>• 30 jours de prise en charge totale.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre d'introduction avec les superviseurs.</li> <li>• Séminaire de fin de stage : une journée complète dans la dernière semaine de stage.</li> </ul> |

# BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

**3SAS100 (1re année • 3 crédits)**

**Stage 1 : enseignement en classe ordinaire**

## DÉROULEMENT

- Séminaire d'introduction au stage 1 dans le cours 3AIS103 ;
- 4 jours d'observation (les lundis) : 3 et 17 fév. + 10 et 24 mars 2025
- 20 jours consécutifs : 27 mars au 25 avril 2025 avec prise en charge de la classe, accompagnée de l'enseignant associé au cours de la dernière semaine ;

## CONTENU

- S'initier au fonctionnement et à la réalité d'une classe ordinaire en tant que futur enseignant ou enseignante en adaptation scolaire et sociale ;
- Planifier et mettre en œuvre quelques activités d'enseignement et d'apprentissage ;
- Se familiariser avec les rôles et responsabilités d'un enseignant et aux différentes compétences de la profession enseignante ;
- Observer la présence d'élèves à risque, handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) ainsi que leurs besoins spécifiques ;
- Participer à la planification, à l'animation et à la réalisation de différentes situations d'enseignement et d'apprentissage ;  
S'engager dans une démarche de développement professionnel continu liée à la pratique enseignante.

## RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Prendre connaissance des intentions d'apprentissage, des documents d'information de l'université ainsi que des grilles d'évaluation du stage ;
- Participer aux réunions organisées par l'université avant, pendant et après le stage ;
- Conserver l'entière responsabilité de son groupe classe au point de vue professionnel et légal durant toute la durée du stage ;
- Être présent à l'école pendant toute la durée du stage selon l'horaire habituel pour répondre aux besoins de son groupe classe et du stagiaire ;
- Préparer le séjour du stagiaire : lieu de travail, horaire, règlements de la classe et de l'école ;
- Accueillir le stagiaire, le présenter à la direction, aux collègues, à ses élèves et l'intégrer au groupe classe ;
- Informer le stagiaire sur les services et le fonctionnement du groupe classe et de l'école ;
- Aider le stagiaire à explorer et à analyser le programme et la répartition des matières, le matériel didactique ;
- Aider le stagiaire à préparer ses propres planifications et à les mettre en œuvre en prenant en considération les programmes, la formation reçue à l'université et la réalité de l'école ;
- Accompagner le stagiaire à mener sa propre réflexion sur les planifications et les activités d'apprentissage qu'il a mis en œuvre ;
- Aider le stagiaire à connaître les élèves du groupe classe, à poser un diagnostic et à procéder à un enseignement correctif s'il y a lieu et aider le stagiaire à identifier les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe, les objectiver, en discuter et chercher ensemble les moyens d'améliorer la situation ;
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive équitable fondée sur ses observations ;
- Faciliter l'intégration des expériences quotidiennes par les remises en question relatives à l'acquisition des compétences reliées à la profession ;
- Associer le stagiaire à toute initiative professionnelle et à toute activité pédagogique de son groupe classe et de l'école ;
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives afin de développer son propre style d'intervention pédagogique ;
- Informer le stagiaire des besoins éducatifs des élèves et, s'il y a lieu, du suivi à communiquer aux parents ;
- Communiquer à la direction de l'école les observations pouvant améliorer l'organisation et le fonctionnement des stages ;
- Collaborer étroitement avec l'université par l'intermédiaire du superviseur de stage et appliquer les protocoles d'entente mis en place avec les centres de services scolaires ;
- Participer de manière continue à l'évaluation d'aide à l'apprentissage du stagiaire ;
- Participer aux rencontres relatives aux évaluations d'aide à l'apprentissage et de reconnaissance des compétences avec le superviseur de stage et la direction de l'école, s'il y a lieu, et signer le bilan de compétences.

# BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

**3SAS125 (2<sup>e</sup> année• 3 crédits)**

**primaire**

ou

**3SAS126 (2<sup>e</sup> année• 3 crédits)**

**secondaire**

**Stage 2 : Enseignement en classe d'adaptation scolaire I au**

**Stage 2 : Enseignement en classe d'adaptation scolaire I au**

## DÉROULEMENT

- Rencontre d'introduction au stage avec les superviseurs ;
- 25 jours consécutifs : 20 mars au 25 avril 2025 avec prise en charge graduelle de certaines activités jusqu'à la 4e semaine de stage et prise en charge complète lors de la 5e semaine ;
- 

## CONTENU

- Développer des compétences professionnelles à enseigner en classe d'adaptation scolaire (primaire ou secondaire), auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) ;
- Planifier et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage significatives, adaptées aux caractéristiques des élèves de la classe ;
- Moduler les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des besoins et des capacités des élèves et les aider à surmonter les obstacles en matière d'apprentissage ;
- Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement dans une perspective d'amélioration continue ;
- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

## RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Prendre connaissance des intentions d'apprentissage, des documents d'information de l'université ainsi que des grilles d'évaluation du stage ;
- Participer aux réunions organisées par l'université avant, pendant et après le stage ;
- Conserver l'entière responsabilité de son groupe classe au point de vue professionnel et légal durant toute la durée du stage ;
- Être présent à l'école pendant toute la durée du stage selon l'horaire habituel pour répondre aux besoins de son groupe classe et du stagiaire ;
- Préparer le séjour du stagiaire : lieu de travail, horaire, règlements de la classe et de l'école ;
- Accueillir le stagiaire, le présenter à la direction, aux collègues, à ses élèves et l'intégrer au groupe classe ;
- Informer le stagiaire sur les services et le fonctionnement du groupe classe et de l'école ;
- Aider le stagiaire à explorer et à analyser le programme et la répartition des matières, le matériel didactique ;
- Aider le stagiaire à préparer ses propres planifications et à les mettre en œuvre en prenant en considération les programmes, la formation reçue à l'université et la réalité de l'école ;
- Accompagner le stagiaire à mener sa propre réflexion sur les planifications et les activités d'apprentissage qu'il a mis en œuvre ;
- Aider le stagiaire à connaître les élèves du groupe classe, à poser un diagnostic et à procéder à un enseignement correctif s'il y a lieu ;
- Aider le stagiaire à identifier les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe, les objectiver, en discuter et chercher ensemble les moyens d'améliorer la situation ;
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive équitable fondée sur ses observations ;
- Faciliter l'intégration des expériences quotidiennes par les remises en question relatives à l'acquisition des compétences reliées à la profession ;
- Associer le stagiaire à toute initiative professionnelle et à toute activité pédagogique de son groupe classe et de l'école ;
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives afin de développer son propre style d'intervention pédagogique ;
- Informer le stagiaire des besoins éducatifs des élèves et, s'il y a lieu, du suivi à communiquer aux parents ;
- Communiquer à la direction de l'école les observations pouvant améliorer l'organisation et le fonctionnement des stages ;
- Collaborer étroitement avec l'université par l'intermédiaire du superviseur de stage et appliquer les protocoles d'entente mis en place avec les centres de services scolaires ;
- Participer de manière continue à l'évaluation d'aide à l'apprentissage du stagiaire ;
- Participer aux rencontres relatives aux évaluations d'aide à l'apprentissage et de reconnaissance des compétences avec le superviseur de stage et la direction de l'école, s'il y a lieu, et signer le bilan de compétences.

# BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

**3SAS225 (3<sup>e</sup> année • 4 crédits)**

**primaire**

ou

**3SAS226 (3<sup>e</sup> année • 4 crédits)**

**secondaire**

**Stage 3 : Enseignement en classe d'adaptation scolaire II au**

**Stage 3 : Enseignement en classe d'adaptation scolaire II au**

## DÉROULEMENT

- Rencontre d'introduction au stage avec les superviseurs.
- 5 jours d'observation-participation (les lundis) : 13 et 27 janv. + 3 17 et 24 fév. 2025
- 25 jours consécutifs : 20 mars au 25 avril 2025
  - 5 semaines intensives de stage (25 jours consécutifs) avec prise en charge graduelle de certaines activités jusqu'à la 2<sup>e</sup> semaine de stage et prise en charge complète lors des trois dernières semaines.

## CONTENU

- Approfondir ses compétences professionnelles à enseigner auprès d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) en classe d'adaptation scolaire (primaire ou secondaire) ;
- Poursuivre le développement des habiletés liées à la gestion de classe et développer des habiletés liées à la pédagogie différenciée ;
- S'engager activement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel tout au long du stage.

## RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Prendre connaissance des intentions d'apprentissage, des documents d'information de l'université ainsi que des grilles d'évaluation du stage ;
- Participer aux réunions organisées par l'université avant, pendant et après le stage ;
- Conserver l'entière responsabilité de son groupe classe au point de vue professionnel et légal durant toute la durée du stage ;
- Être présent à l'école pendant toute la durée du stage selon l'horaire habituel pour répondre aux besoins de son groupe classe et du stagiaire ;
- Préparer le séjour du stagiaire : lieu de travail, horaire, règlements de la classe et de l'école ;
- Accueillir le stagiaire, le présenter à la direction, aux collègues, à ses élèves et l'intégrer au groupe classe ;
- Informer le stagiaire sur les services et le fonctionnement du groupe classe et de l'école ;
- Aider le stagiaire à explorer et à analyser le programme et la répartition des matières, le matériel didactique ;
- Aider le stagiaire à préparer ses propres planifications et à les mettre en œuvre en prenant en considération les programmes, la formation reçue à l'université et la réalité de l'école ;
- Accompagner le stagiaire à mener sa propre réflexion sur les planifications et les activités d'apprentissage qu'il a mis en œuvre ;
- Aider le stagiaire à connaître les élèves du groupe classe, à poser un diagnostic et à procéder à un enseignement correctif s'il y a lieu ;
- Aider le stagiaire à identifier les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe, les objectiver, en discuter et chercher ensemble les moyens d'améliorer la situation ;
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive équitable fondée sur ses observations ;
- Faciliter l'intégration des expériences quotidiennes par les remises en question relatives à l'acquisition des compétences reliées à la profession ;
- Associer le stagiaire à toute initiative professionnelle et à toute activité pédagogique de son groupe classe et de l'école ;
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives afin de développer son propre style d'intervention pédagogique ;
- Informer le stagiaire des besoins éducatifs des élèves et, s'il y a lieu, du suivi à communiquer aux parents ;
- Communiquer à la direction de l'école les observations pouvant améliorer l'organisation et le fonctionnement des stages ;
- Collaborer étroitement avec l'université par l'intermédiaire du superviseur de stage et appliquer les protocoles d'entente mis en place avec les centres de services scolaires ;
- Participer de manière continue à l'évaluation d'aide à l'apprentissage du stagiaire ;
- Participer aux rencontres relatives aux évaluations d'aide à l'apprentissage et de reconnaissance des compétences avec le superviseur de stage et la direction de l'école, s'il y a lieu, et signer le bilan de compétences.

# BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

**3AIS317 (4<sup>e</sup> année • 8 crédits)**

**Stage professionnel d'enseignement en adaptation scolaire au primaire**

ou

**3AIS327 (4<sup>e</sup> année • 8 crédits)**

**Stage professionnel d'enseignement en adaptation scolaire au secondaire**

## DÉROULEMENT

- Séminaire d'introduction dans le cadre du cours Clinique II
- 15 jours intensifs (compagnonnage): 16 septembre au 7 octobre 2024 ;
- 45 jours de stage professionnel (5 jrs/sem.) : 13 février au 25 avril 2025 dont 30 journées consécutives de prise en charge totale ;
- Séminaire de fin de stage : une journée complète lors de la dernière semaine de stage.

## CONTENU

- Consolider le développement des compétences des étudiants à intervenir comme enseignants en orthopédagogie ;
- Connaître et utiliser des outils d'évaluation diagnostique ;
- Différencier ses interventions pour répondre aux caractéristiques et aux besoins des élèves ;
- Adapter les interventions en fonction des besoins du milieu (de façon individuelle, en dyade, en groupe, sous forme de clinique, etc.) ;
- Maîtriser le travail en partenariat avec les différents personnels de l'école (enseignant, professionnel, technicien, etc.) ;
- Intervenir en classe ordinaire à titre d'enseignant en orthopédagogie et de soutien à l'enseignant ;
- S'impliquer positivement lors de rencontres d'équipe et de réunions du personnel ;
- Participer à l'élaboration, la mise en place et le suivi des plans d'intervention individualisée et participer de façon active à des études de cas ;
- Établir une étroite collaboration avec les parents en participant aux différentes rencontres prévues ;
- Porter un regard réflexif sur son propre développement professionnel.

## RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Prendre connaissance des intentions d'apprentissage, des documents d'information de l'université ainsi que des grilles d'évaluation du stage ;
- Participer aux réunions organisées par l'université avant, pendant et après le stage ;
- Conserver l'entière responsabilité de son groupe classe au point de vue professionnel et légal durant toute la durée du stage ;
- Être présent à l'école pendant toute la durée du stage selon l'horaire habituel pour répondre aux besoins de son groupe classe et du stagiaire ;
- Préparer le séjour du stagiaire : lieu de travail, horaire, règlements de la classe et de l'école ;
- Accueillir le stagiaire, le présenter à la direction, aux collègues, à ses élèves et l'intégrer au groupe classe ;
- Informer le stagiaire sur les services et le fonctionnement du groupe classe et de l'école ;
- Aider le stagiaire à explorer et à analyser le programme et la répartition des matières, le matériel didactique ;
- Aider le stagiaire à préparer ses propres planifications et à les mettre en œuvre en prenant en considération les programmes, la formation reçue à l'université et la réalité de l'école ;
- Accompagner le stagiaire à mener sa propre réflexion sur les planifications et les activités d'apprentissage qu'il a mis en œuvre ;
- Aider le stagiaire à connaître les élèves du groupe classe, à poser un diagnostic et à procéder à un enseignement correctif s'il y a lieu ;
- Aider le stagiaire à identifier les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe, les objectiver, en discuter et chercher ensemble les moyens d'améliorer la situation ;
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive équitable fondée sur ses observations ;
- Faciliter l'intégration des expériences quotidiennes par les remises en question relatives à l'acquisition des compétences reliées à la profession ;
- Associer le stagiaire à toute initiative professionnelle et à toute activité pédagogique de son groupe classe et de l'école ;
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives afin de développer son propre style d'intervention pédagogique ;
- Informer le stagiaire des besoins éducatifs des élèves et, s'il y a lieu, du suivi à communiquer aux parents ;
- Communiquer à la direction de l'école les observations pouvant améliorer l'organisation et le fonctionnement des stages ;
- Collaborer étroitement avec l'université par l'intermédiaire du superviseur de stage et appliquer les protocoles d'entente mis en place avec les centres de services scolaires ;
- Participer de manière continue à l'évaluation d'aide à l'apprentissage du stagiaire ;
- Participer aux rencontres relatives aux évaluations d'aide à l'apprentissage et de reconnaissance des compétences avec le superviseur de stage et la direction de l'école, s'il y a lieu, et signer le bilan de compétences.